

Erratum

Règlement sur les droits et frais exigibles pour la délivrance d'une autorisation en vertu de la Loi sur les régimes volontaires d'épargne retraite

Veillez prendre note que la décision n° 2014-PDG-0020 concernant le *Règlement sur les droits et frais exigibles pour la délivrance d'une autorisation en vertu de la Loi sur les régimes volontaires d'épargne retraite*, a été omise dans la section 9.2.2 du Bulletin du 10 avril 2014 (vol. 11, n° 14).

Un erratum à cet effet est publié avec la décision à la section 9.2.2 du bulletin du 17 avril 2014 (vol. 11, n° 15).